

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL

Titre de la consultation	Appui à la réalisation de l'enquête nutritionnelle (méthodologie SMART) dans 23 provinces au Tchad
Nationale/Internationale	International
Lieu d'affectation	N'Djamena
Durée	3 mois
Superviseur	Chef Section Nutrition
Budget Estimatif	
Ligne Budgétaire	
Mode de Sélection	<input type="checkbox"/> Roster <input checked="" type="checkbox"/> Publication <input type="checkbox"/> Single Source (exceptionnel, uniquement urgence, approbation du chef de bureau requise)

I. Contexte et Justification

Le Tchad, pays de la bande sahélienne, fait face de façon récurrente à des crises liées aux inondations, sécheresses, épidémies, l'insécurité alimentaire et afflux de réfugiés des pays voisins.

La situation nutritionnelle demeure préoccupante à travers le pays et alarmante dans certaines provinces. Bien que l'enquête SMART 2022 ai été réalisée en période post récolte (post soudure), le taux de malnutrition aiguë globale a atteint et excédé le seuil préoccupant (10%) dans 15 provinces sur un total de 23 (65%).

Sur le plan national la malnutrition aiguë globale affecte 8.6% des enfants âgés de 6 à 59 mois dont 1.5% dans la forme sévère alors que la malnutrition chronique ou retard de croissance affecte 28% d'entre eux (SMART 2022). Le taux de malnutrition aiguë globale a atteint et excédé le seuil préoccupant (10%) dans 15 provinces sur un total de 23 parmi lesquelles 03 provinces ont atteints et dépassées le seuil critiques de 15% (Wadi Fira (17,7%), le Borkou (16,2%) et l'Ennedi Est (15,7%)). Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans qui est également un critère de gravité a été estimé à 1.32 décès pour 10000 enfants, ce taux est supérieur au seuil critique de 2 personnes/10 000 habitants/ jour dans la province du Sila (SMART 2022).

L'analyse IPC (Integrated Food Security Phase Classification) de la malnutrition de 2023, a montré que sur les 43 unités d'analyse (16 provinces et 27 départements), 12 provinces et 7 départements affichent une situation de phase crise ou pire bien que la situation courante soit la période basse de la malnutrition aiguë. En outre, la projection montre une détérioration continue de la situation nutritionnelle, notamment durant la période de soudure (juin à septembre 2024) où 17 unités d'analyse seront en phase alerte, 16 passeront de la phase 1 à la phase 2 et une (1) unité ne connaîtra pas de changement. De même, durant cette période de soudure, 12 unités, seront en situation sérieuse (Phase 3 de l'IPC MNA), 04 départements passeront de la situation d'alerte à la situation sérieuse, 08 unités (Tibesti et 07 départements) ne connaîtront pas de changement, 14 unités seront en situation critique (phase 4 IPC MNA).

Depuis le 15 février 2024, le gouvernement du Tchad a déclaré une crise alimentaire et nutritionnelle sur l'ensemble du territoire tchadien, dans un contexte de réponse d'urgence à la crise soudanaise affectant quatre provinces de l'Est du Tchad (Ouaddai, Wadi Fira, Sila, Ennedi Est) et d'une crise prolongée dans le Lac.

Le Gouvernement du Tchad à travers la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée a depuis 2010 initié l'organisation des enquêtes nutritionnelles. Ces enquêtes entrent dans le cadre de la surveillance nutritionnelle pendant la période de soudure. Elles visent à mettre à la disposition du gouvernement et des partenaires des informations rapides et fiables sur la situation nutritionnelle de la population en générale et des enfants de moins de cinq ans, en particulier.

La qualité et la temporalité des données sont des éléments essentiels pour générer des évidences afin de mieux orienter les politiques. A cet effet, en tant que lead de la Nutrition, Unicef se propose d'accompagner le gouvernement avec la mise à disposition d'un consultant spécialiste des enquêtes nutritionnelles SMART afin de garantir un meilleur contrôle de qualité et une fiabilité des résultats.

II. Objectifs de la consultation

L'objectif de cette consultation est d'apporter un appui technique à la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) dans la mise en œuvre d'une enquête nutritionnelle SMART au niveau des 23 provinces du pays.

L'objectif de cette enquête est d'évaluer l'état nutritionnel des enfants âgés de 0 à 59 mois et des femmes en âge de procréer (15-49 ans) et estimer la mortalité rétrospective dans la population générale et chez les enfants de moins de 5 ans au niveau national et par strate.

De façon spécifique, elle visera à :

- Estimer la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois.
- Estimer la prévalence de la malnutrition chronique et de l'insuffisance pondérale chez les enfants âgés de 0 à 59 mois.
- Estimer la prévalence du déficit pondérale chez les femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) selon le périmètre brachial, dans chaque province et au niveau national.
- Estimer le taux brut de mortalité rétrospective et le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.
- Evaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant chez les enfants de 0-23 mois.
- Estimer la prévalence de certaines morbidités (Diarrhée, IRA, et Fièvre) chez les enfants de moins de 5 ans.
- Evaluer la couverture de la supplémentation en vitamine A chez les enfants âgés de 6 à 59 mois au cours des 6 mois précédents l'enquête.
- Evaluer la couverture du déparasitage chez les enfants âgés de 12 à 59 mois au cours des 6 mois précédents l'enquête.
- Evaluer la couverture de la vaccination anti rougeoleuse chez les enfants âgés de 12 à 23 mois
- Estimer la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer.
- Déterminer la proportion des femmes ayant bénéficié de conseils nutritionnels au cours des trois derniers mois
- Déterminer la proportion des femmes ayant des connaissances sur les actions essentielles en matière de santé et de nutrition de la femme et de l'enfant.
- Décrire les caractéristiques socio-économiques des ménages enquêtés dans chaque province et au niveau national.
- Déterminer la proportion de ménages utilisant le sel iodé lors de la cuisine dans chaque province et au niveau national.
- Faire une analyse des déterminants de la malnutrition aiguë globale et celle chronique.

III. Responsabilités/Méthodologie

- Planifier, organiser et conduire une enquête nutritionnelle avec un niveau de représentativité provincial,
- Assurer la qualité des données collectées,
- Rédiger les rapports de toutes les étapes de la mise en œuvre jusqu'au rapport final de l'enquête.

Le/la consultant (e) présentera un protocole de l'enquête basé sur la méthodologie SMART (Standardized Monitoring & Assessment of Relief & Transition) à un comité technique de pilotage incluant l'UNICEF, le PAM, les ONGs partenaires, le Cluster Nutrition, l'INSEED, la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention (MSPP) et les autres partenaires. Pour les aspects techniques, le/la Consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le Nutrition Manager et le spécialiste de la gestion de l'information nutritionnelle sous la supervision du Chef de Section.

IV. Résultats attendus

Activités	Livrables/Résultats attendus	Dates	Paiement
Appui à la planification de l'enquête.	Livrables 1 1. Rapport synthétique de démarrage. Il sera basé sur la revue de la littérature ainsi que les orientations issues des réunions de prise de contact avec les membres du comité de pilotage. Ce document inclura le plan de travail de la consultation. 2. Protocole finalisé de l'enquête incluant tous les outils de la formation (modules et manuels) des enquêteurs et des superviseurs ainsi que le guide de l'enquêteur et du superviseur.	1 ^{er} mois	30%
<ul style="list-style-type: none"> - Formation des enquêteurs ; - Coordination de la collecte de données. 	3. Achèvement de la formation des enquêteurs et coordination de la collecte des données. Livrables 2 <ul style="list-style-type: none"> - Rapport complet de la phase de formation et déploiement des enquêteurs et de supervision ; 	2 ^{ème} mois	30%

	- Rapports de la supervision et de la qualité des données.		
- Analyse des données et rapportage	Livrables 3 4. Draft du rapport complet de l'enquête incluant : <ul style="list-style-type: none"> - Note de synthèse des résultats et présentation PowerPoint avec interprétations ; - Une base de données apurées et Syntaxes utilisées avant la réunion de validation ; - Rapport de la réunion de validation ; 	3 ^{ème} mois	20%
- Validation du rapport final de l'enquête avec le comité de pilotage.	Rapport final de l'enquête validé.	Fin de la consultance	20%

V. Formation académique/Expérience/Compétences

a) Diplôme académique requis

Diplôme Universitaire (niveau Master) en sciences sociales, santé publique, nutrition, épidémiologie, statistique ou tout autre domaine équivalent.

b) Expérience professionnelle requise

- Minimum de cinq (5) années d'expérience dans la gestion des enquêtes SMART ;
- Expérience dans la conduite des enquêtes de couverture des programmes de Nutrition ;
- Avoir au moins 2 ans d'expérience dans l'utilisation de la téléphonie mobile pour la collecte des données serait un atout.

c) Compétences requises

- Valeurs : Bienveillance, Respect, Intégrité, Confiance, Responsabilité, Durabilité
- Bonne capacité de rédaction de rapports d'études, d'évaluations et/ou d'enquêtes ;
- Bonne connaissance de la problématique de la malnutrition ;
- Probité prouvée et capacité de résister aux pressions ;
- Leadership et capacité de travailler en équipe ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels d'analyse statistique (ENA, SPSS et/ou STATA ou autre) ;

d) Langues

- Excellent niveau de communication en français (écrit et oral). La connaissance d'une autre langue des Nations Unies ou de la langue locale est un atout.

VI. Conditions de travail

- A distance Au bureau

Le/la consultant(e) devra disposer du matériel informatique nécessaire à la consultation

VII. Supervision

Le/la consultante sera sous la supervision directe du Chef de section Nutrition.

VIII. Soumission des offres techniques et financières

Les candidats seront invités à soumettre en ligne lors de leur application :

8.1. Offre technique

- a. Une lettre de candidature ;
- b. Un Curriculum-Vitae actualisé ;
- c. La copie des diplômes obtenus ;
- d. Les attestations et certificats prouvant l'expérience professionnelle ;
- e. Une méthodologie de travail (une page minimum et deux maximum).

8.2. Offre Financière

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres financières en USD suivant le canevas ci-après :

Description	Unité (jour/mois)	Quantité (jour/mois)	Prix Unitaire	Coût total (USD)
Honoraire journalier/mensuel	Jour	22		
Perdiem journalier/mensuel	Jour	90		
Voyage International (classe économique et le plus direct) si applicable	Billet	1		
Forfait mensuel de communication et connexion internet (si applicable)	Mois	3		
Frais de location de voiture (si applicable)	Jour	30		
Autres (A préciser)				
Total				

Les critères de sélection des candidats seront basés sur les qualifications, les compétences, l'expertise et l'expérience dans le domaine requis, et la qualité de l'offre technique et financière. Chaque dossier sera évalué d'abord sur ses mérites techniques, puis sur son coût. (Prévoir une pondération de 75 [note technique] / 25 [note financière ; le maximum de points étant attribué à l'offre financière la plus basse des offres techniques qualifiées, les autres offres recevront une note inversement proportionnelle à l'offre financière la plus basse]). L'offre la mieux disant combinant les 2 notes sera retenue.

8.3 Critères de l'évaluation technique (75 points)

DÉSIGNATION DES RUBRIQUES DE L'OFFRE TECHNIQUE	NOTE MAXIMALE
1. Qualité de la proposition technique	20
a. Compréhension des TDR	5
b. Démarche méthodologique et les approches proposées pour atteindre les résultats attendus en mettant en exergue les connaissances des étapes dans le processus d'exécution d'un projet de construction Genie Civil.	10
c. Planning proposé des activités et organisation du travail	5
2. Diplôme académique	15
Consultant doit : <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un diplôme Universitaire (niveau Master) en sciences sociales, santé publique, nutrition, épidémiologie, statistique ou tout autre domaine équivalent. 	
3. Expérience professionnelle	40

a. Expériences d'au moins 5 ans dans la gestion des enquêtes SMART	30
b. Expérience dans la conduite des enquêtes de couverture des programmes de Nutrition	10
TOTAL	75

Réserves

L'UNICEF se réserve le droit de résilier le contrat et/ou de retenir tout ou partie du paiement si les règles et règlements concernant la confidentialité, l'éthique et les procédures de l'UNICEF et des partenaires ne sont pas respectés, si la performance n'est pas satisfaisante ou si les travaux/livrables sont incomplets, non livrés ou ne respectent pas les délais. Les livrables resteront la propriété de l'UNICEF.

Le/la consultant/e doit respecter la confidentialité des informations traitées pendant la mission. Les documents et informations fournis ne doivent être utilisés que pour les tâches liées au présent contrat.

Cadre de Sauvegarde de l'enfance

Cette activité est-elle considérée comme un « rôle à risque élevé du point de vue de la sauvegarde de l'enfance ? »

Oui Non Si Oui, choisissez ci-dessous

Contact direct avec les enfants Oui (1 mois) Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de contact interpersonnel direct avec les enfants, ou de travail à proximité immédiate et physique, sous la supervision limitée d'un membre du personnel plus expérimenté : le consultant aura un contact direct avec les enfants lors de la collecte de données.

Accès aux données ayant trait aux enfants Oui (1 mois) Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de manipulation ou de transmission d'informations personnelles identifiables d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

Vous trouverez plus d'information sur [Child Safeguarding SharePoint](#) et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

Remarques

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant individuel ne seront pas considérées comme des « membres du personnel » en vertu du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus. Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services des Consultants et des Entrepreneurs Individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de déterminer leurs obligations fiscales et du paiement de toutes les taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

Cette consultation est-elle dans le Plan Annuel de Travail : Oui Non, justifier :

Cette consultation est-elle dans le Plan Annuel de Consultance : Oui Non, justifier :

Pourquoi cette activité ne peut pas être effectuée par un membre du personnel ?

Cette activité requiert un travail à temps plein pendant toute sa durée de trois (3) mois avec plus d'un mois de terrain. Pour cette raison l'appui d'un consultant est nécessaire.